



Crèche "Aux Mil'Pattes" Courtemaîche

Procès-verbal de l'assemblée générale Du 29 avril 2024 à l'UAPE

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente
2. Procès-verbal de l'assemblée du 24 avril 2023
3. Présentation des comptes 2023
4. Budget 2024
5. Election d'une Présidente et d'une nouvelle membre dans le comité de la crèche
6. Situation actuelle de la crèche et de l'UAPE
7. Divers.

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente

Excusée : Elodie, Philippe, Mélissa, Gwendoline Oeuvray, Sylvie Henry remplacée par Thierry Crétin

Maryline Courbat présente ses salutations aux personnes présentes et ouvre la 17^{ème} assemblée générale qui a été convoquée conformément aux statuts. Elle demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, ce dernier est accepté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 24 avril 2023

Il n'est pas procédé à la lecture du procès-verbal car il était disponible sur le site de la commune de Basse-Allaine ou auprès du secrétariat de la crèche.

Il est accepté à l'unanimité.

3. Présentation des comptes 2023

Maryline cède la parole à Michèle Cerf tout en mentionnant qu'elle prendra sa retraite à l'issue de cette assemblée et qu'elle est remplacée par Mélanie Braun. Michèle Cerf prend donc la parole et présente les comptes 2023 avec détails dont le résumé est le suivant :

Charges	fr. 684'838.19	+ fr. 10'115.19 par rapport au budget
Produits	fr. 245'697.35	+ fr. 21'647.35 par rapport au budget

Perte	fr. 439'140.84	Perte budgétée : fr. 450'673.00
--------------	-----------------------	--

Les variations par rapport au budget sont expliquées. Le détail du compte de pertes et profits ainsi que le bilan sont joints au PV. Le déficit est couvert par le subventionnement cantonal, il sera donc pris en charge en totalité.

Les comptes ont été contrôlés par la fiduciaire CRF à Delémont. Maryline donne connaissance du rapport de révision dans lequel il est mentionné que la comptabilité est établie de façon conforme à la loi suisse et aux statuts et recommande d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

L'assemblée accepte les comptes 2023 à l'unanimité.

Maryline remercie Michèle pour son excellent travail.

4. Budget 2024

Le budget 2024 est également présenté par Michèle Cerf en détail, selon fichier annexé mais dont le résumé est le suivant :

Charges	fr. 732'437.00
Produits	fr. 248'950.00
Perte	fr. 483'487.00

Charges :

Ajustement des charges salariales par rapport aux variations de personnel.

Elles représentent 80.10 % des charges totales. L'annuité supplémentaire ainsi que le renchérissement ont été octroyés d'autant plus que l'annuité n'avait pas été accordée l'année dernière. Par contre, la déduction de 1.9%, appliquée par le canton, n'a pas été effectuée.

Produits :

Prestations facturées, basées sur les comptes 2023.

Le budget est accepté par l'assemblée avec une abstention.

5. Election d'une nouvelle présidente et un membre du comité de la crèche

Marilyne Courbat, ayant été membre du comité puis Présidente de la crèche durant 15 ans, a décidé de laisser la main et Pauline Chapuis a accepté de reprendre le flambeau. Suite à son acceptation, il fallait donc nommer un nouveau membre au comité et Laeticia Choulat a accepté le poste. Nous remercions Laeticia de relever ce nouveau défi et nous remercions Pauline pour son engagement.

L'assemblée accepte ces changements par applaudissements.

6. Situation actuelle de la crèche et de l'UAPE par Magali Jeannerat, directrice

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, la fréquentation de la crèche et de l'UAPE en 2023 a été excellente.

Bien sûr, pour prendre en charge tous ces enfants, il faut une très bonne organisation et surtout une équipe de professionnels de qualité.

Cela signifie des professionnels qui se connaissent bien, qui travaillent avec des valeurs communes, qui favorisent la communication et le respect de l'autre, voilà quelques ingrédients qui permettent d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

« Sans se vanter », les professionnels de l'enfance sont des experts de la remise en question. Notre travail, même avec des années d'expérience, est toujours une source de réflexion.

C'est pourquoi nous cherchons sans cesse à nous améliorer. Dans ce but, en 2023 nous avons travaillé en colloque sur le thème de « la santé mentale des enfants de 0 à 4 ans ». En ce début d'année 2024, nous abordons le thème de « la diversité » et nous allons continuer sur un autre thème qui nous tient à cœur, celui de la « coopération avec les parents ».

Comme vous pouvez le constater, on ne s'ennuie jamais quand on travaille aux Mil'Pattes !

Il y a donc le travail de l'ombre dont je viens de vous parler et le travail quotidien auprès de vos enfants et dont vous êtes témoin, vous, les parents.

Dans le travail quotidien, nous arrivons parfois à offrir quelques extras aux enfants !

En 2023, il y a eu :

- Pour les écoliers : des sorties à la patinoire, au bord du Doubs, des visites au musée, au château de Porrentruy et au jardin botanique, ...
- Pour les grands qui commençaient l'école en août : une sortie au préhisto-parc, avec un pique-nique (dont c'était le premier pour certains enfants !), puis arrêt à la place de jeu de Porrentruy.
- Pour les bébés : activités nature à la cabane forestière de Courtemaîche.

N'oublions pas non plus nos promenades régulières dans le village ou à PINOS, qui sont toujours des sorties appréciées par les enfants !

Vous pouvez l'imaginer, tout cela demande beaucoup d'organisation et de motivation ! J'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe dynamique qui apprécie beaucoup de pouvoir faire tout cela avec vos enfants !

Et ce n'est pas fini, puisqu'en 2024 nous prévoyons déjà :

Une nuit de l'UAPE, une formation destinée aux écoliers sur les 1ers secours, la fête de l'été, la sortie des grands, projet sur les chenilles à l'UAPE, bref beaucoup d'événements qui on l'espère feront plaisir aux petits et aux grands. N'oublions pas également le projet « poussins » actuellement en cours à l'UAPE, expérience vraiment très appréciée de tous !

Notre institution est également une entreprise « formatrice ».

Une partie de mes collègues s'occupent du suivi et de la formation de nos apprentis. Au mois de juillet de l'année dernière, nous avons vu notre troisième apprenti dual, Maël Derivaz, terminé sa formation avec succès. Maël est actuellement à l'école

Pierre-Coullery à la Chaux-de-Fonds, où il effectue sa formation pour devenir éducateur de l'enfance.

Au mois d'août, nous avons engagé notre nouvelle apprentie ASE, Mélissa Tschudi que vous avez peut-être déjà croisé dans nos locaux. En plus de Mélissa, nous accueillons toujours régulièrement des apprentis ASE en formation alternance.

Et au mois d'août de cette année, une nouvelle apprentie viendra compléter notre effectif !

De quoi occuper encore un peu mes collègues formatrices !

Comme déjà dit, la fréquentation de notre institution a été excellente en 2023. C'est bien sûr toujours une très bonne nouvelle ! Toutefois, cela nous a posé quelques problèmes de place à l'UAPE. Avec presque 25 enfants et adultes dinant à l'UAPE le lundi et le mardi, il fallait trouver une solution pour pouvoir accueillir tout le monde ! C'était en effet impossible de le faire dans nos locaux ! Grâce à l'excellente collaboration que nous partageons avec PINOS, nous avons pu trouver un arrangement afin d'aller dîner avec une partie de nos écoliers dans une salle leur appartenant.

Cet arrangement prendra d'ailleurs fin cette semaine, puisque dès lundi prochain, nous pourrons occuper la salle de paroisse pour nos repas du lundi et du mardi. Cette solution sera plus pratique pour nous en terme de déplacement ! Nous sommes très reconnaissants à PINOS et à son personnel de nous avoir permis d'accueillir nos écoliers dans leurs locaux durant toute cette période. C'est vraiment une chance de bénéficier d'un tel partenariat dans le village.

L'UAPE connaît actuellement un problème de place et de locaux plus vraiment appropriés pour offrir un accueil de qualité à nos écoliers.

Après la prise de connaissance du problème, les autorités communales de Basse-Allaine ont décidé de nous soutenir et de réfléchir avec nous à l'avenir de l'UAPE.

Un groupe de travail a donc été mandaté pour réfléchir aux besoins de l'UAPE et développer un projet nous permettant d'accueillir les enfants dans un lieu plus adapté et qui réponde aux normes et critères de qualité.

Notre crèche et UAPE ayant un statut associatif, c'est une grande chance pour nous d'avoir le soutien des autorités, car sans elles, un tel projet serait irréalisable.

Ce projet est donc le grand PROJET de l'institution pour cette année 2024.

Cette année est particulière pour moi, car je vois 2 personnes avec qui je collabore depuis plusieurs années s'en aller.

Je tiens à remercier très sincèrement Maryline pour ces nombreuses années d'engagement au sein de notre association. Toujours présente quand j'en ai eu besoin, à l'écoute et me faisant confiance, j'ai vraiment apprécié cette collaboration. Je regrette déjà ton départ même si je sais que l'institution continue d'être entre de bonnes mains avec le comité actuel.

Un grand merci aussi à Michèle ! Toujours présente pour répondre à mes questions concernant les assurances ou la comptabilité, deux sujets qui me laissent bien souvent perplexe... !

Pour terminer, je ne leur dis sûrement pas assez souvent, mais je remercie également beaucoup mon équipe pour son travail quotidien, sa bonne humeur et ses idées toujours lumineuses !

C'est toujours réjouissant de travailler dans un état d'esprit positif et j'en suis vraiment reconnaissante !

7. Divers.

Maryline remercie ses collègues du comité et l'ensemble du personnel pour le travail fourni durant l'année.

Stéphanie Ottet demande comment est formé le comité ? La réponse est : 5 membres en tout dont une présidente, un représentant de la commune qui est actuellement Sylvie Henri, responsable du dicastère du social, un représentant des parents et deux représentants de l'association. La directrice et la secrétaire ont des voix consultatives.

Anthony Brugnerotto demande comment est calculé le subventionnement par le canton. Michèle et Magali explique les calculs se font sur la base d'un montant attribué par enfant selon l'âge par demi-journée de fréquentation et cela, sans tenir compte des rentrées qui varient selon le niveau salarial des parents. Anthony est également étonné de l'augmentation du coût facturé par Pinos pour les repas. Magali explique que Pinos n'ont pas augmenté leurs coûts depuis de nombreuses années et qu'il avait toujours été convenu qu'ils devraient couvrir leurs charges.

Pauline Ramseyer demande comment est prévu la diminution du subventionnement que le canton aimerait mettre en place. Magali explique que le canton désire réduire leurs coûts et certainement que ces coûts seront reportés aux parents mais nous ne savons pas encore dans quelle mesure et à quel délai. Magali a beaucoup d'échanges avec le canton mais son avis n'a pas vraiment de poids dans leurs décisions.

Thierry Créatin désire prendre la parole pour remercier tout d'abord Maryline ainsi que la directrice, le comité et l'ensemble du personnel. Une bonne gestion est faite et c'est grâce à l'implication de tous. Le conseil communal remercie l'ensemble des acteurs qui fonctionnent avec brio et il remercie Michèle Cerf pour son travail et son dévouement et lui souhaite d'ores et déjà une belle retraite même si son départ officiel se fera à la prochaine assemblée communale. Il invite Maryline à cette prochaine assemblée pour la remercier également de manière officielle. Il fait un point également sur les locaux trop étroits de l'UAPE. Un projet, assez conséquent, est à l'étude. Il consiste à déménager les locaux de l'administration communale à Buix pour que l'UAPE puisse reprendre cette surface. Le projet global est composé également d'un chauffage à distance ce qui permettrait d'occuper le local de la citerne

également. C'est donc un grand projet avec différents acteurs qui doivent travailler dans un même but dans les meilleures conditions possible.

Pauline Chapuis prend la parole et remercie chaleureusement Marilyne Courbat pour toute son implication durant ces 15 années et elle reçoit une petite attention.

Maryline est membre du comité depuis le 01.01.2009 et depuis 2015 en qualité de Présidente. Elle a subi les agrandissements de la crèche, les adaptations salariales et différents défis qu'elle a su relever avec brio et qui lui ont appris beaucoup de choses. Elle a apprécié de côtoyer tous les membres qui ont travaillé avec elle.

Michèle Cerf est également remerciée avec une petite attention et nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée !

Michèle remercie l'ensemble du comité, la Directrice ainsi que Mélanie qui a toutes les qualités requises pour la remplacer.

Comme aucune autre question n'est posée par l'assemblée, Marilyne clôt celle-ci à 21 h.00 qui a été suivie par 20 personnes et les remercie de leur participation. Elle les invite à partager le verre de l'amitié.



La présidente :
Maryline Courbat



La secrétaire :
Michèle Cerf